

## Réunion du réseau Parentalité Lattoise - 2 avril 2019 à 17h30 à Nelson Mandela de Lattes

### Présents :

- Madame Ingrid Alvarez, animatrice du RAM
- Madame Sylvie Bicheu, directrice de « Vitamine »
- Madame Odile Chênerie, association Moderato
- Madame Evelyne Chouaf, assistante sociale CAF
- Madame Aurélie Faure, directrice du Nid du Méjean
- Monsieur Guilhem Ferracani, directeur adjoint du CCAS
- Madame Elodie Goujon-Nocete, directrice des Colibris
- Monsieur Gras Benoit, responsable de la Maison de la justice et du droit
- Monsieur Bernard Guillermo, parent du conseil de crèches « Le Nid du Méjean »
- Madame Corinne Huetter, conseillère municipale, déléguée aux affaires concernant le secteur adolescents, l'aide aux devoirs et l'Europe
- Madame Annick Lecêtre, responsable PMI Lattes
- Madame Lejosne Ingrid, éducatrice de jeunes enfants roulante du service petite enfance de Lattes
- Madame Ana-Maria Gainar, parents des Colibris
- Monsieur Sébastien Sabuco, parents du Nid
- Madame Pascale Salort, espace ados
- Madame Blandine Sagot, Ecole des Parents
- Monsieur Marcos Sieira, directeur du LAEP « Les étoiles filantes »
- Madame Tiphaine Varnerot, coordinatrice jeunesse
- Madame Dany Vélut, coordinatrice petite enfance
- Madame Caroline Wyss, agent de développement local CAF
- Madame Isabelle Fèvre, responsable du service territorialisé des solidarités Lattes
- Madame Sabine Mehl, médecin, conseil départemental de l'Hérault
- Madame Caroline Gobinet, directrice des Mésanges
- Madame Raphaëlle Da Cruz, parent du conseil de crèche « Les Colibris »
- Madame Dominique Piquer, parent du conseil de crèche « Les Narcisses »
- Madame Claire Dreyfus, APEIL, parent au Grand tamaris élémentaire
- Madame Laurence Wyss, 2ème Adjointe, déléguée à la petite enfance et au logement
- Madame Erika Chatillon, directrice des Flamants
- Madame Céline Zandrini, directrice du service d'accueil régulier familial « Les Narcisses »
- Madame Corinne Bruniquel, médecin des structures Petite enfance de Lattes
- Madame Florence Gressard, chef de service Étape - Pôle autonomie santé
- Madame Julie Bolumar, directrice « Les Micocouliers »
- Madame Laetitia Sanchez, présidente des « Micocouliers »
- Madame Caroline Blanes, responsable du guichet familles
- Monsieur Eddy Garcia, parent représentant d'élèves du Baladet
- Madame Christine Campagna, parentalité 34
- Madame Brigitte Henry, conseil départemental de l'Hérault
- Madame Elsa Blanchard, conseil départemental de l'Hérault
- Madame Anne Sophie Echard, parent du Nid
- Monsieur Milan Prichystal, directeur du centre de loisirs Nelson Mandela

### Excusés :

- Monsieur Jorge Cumplido, chef du Pôle Échanges et Savoirs
- Monsieur Lionel Lopez, 7ème Adjoint, délégué au Pôle Échanges et Savoirs

## RAPPEL DES OBJECTIFS

Ce réseau s'inscrit dans le cadre de la politique du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), créé depuis 2012 par la CAF et les pouvoirs publics, dans un souci de prévenance et de réassurance des parents. Le dispositif repose sur la participation active des parents et surtout sur la reconnaissance et la valorisation de leurs compétences. Cette finalité induit une méthode particulière valorisant la libre adhésion des parents, la pédagogie par les pairs, le développement de l'échange de pratiques. Le but de ce réseau est d'encourager les synergies entre les parents, les associations et les administrations des services publics.

13 réseaux existent actuellement sur le département, qui se réunissent chaque année, le 5 octobre 2018 étant la dernière journée à laquelle à participer les deux coordinatrices pour représenter la commune de Lattes.

Les deux coordinatrices se rencontrent toutes les semaines pour développer le réseau de soutien à la parentalité Lattoise. Elles participent à l'élaboration de la journée départementale et aux échanges avec les autres réseaux du département.

## COMPTE-RENDU

### I - APRES-MIDI RECREATIVE

- **DATE** : maintien ou report de la date du samedi 08 juin 2019 à partir de 14h (weekend de Pentecôte où de nombreux membres du réseau seront absents). L'assemblée est d'accord pour reporter cette manifestation au 12 octobre 2019 sous réserve de la disponibilité de l'espace Lattara.
- **LIEU** : Espace Lattara et son parvis.
- **HORAIRE** : de 14h à 18h suivie d'une soirée organisée par les adolescents jusqu'à 20 heures.
- **OBJECTIFS DE LA RENCONTRE** : « Comment décoller de l'écran »
  - Encourager la relation parents/enfants dans une activité ludique, passer du temps ensemble
  - Créer un évènement de jeu dans l'après-midi et recueillir la parole des parents
  - Mettre les adolescents actifs d'une soirée organisée par eux sur le jeu
  - Stands d'informations parents et professionnels des dispositifs
- **TITRE** : le titre Récréa'lattes est proposé et validé par tous. Il est cependant retenu que cette après-midi récréative reste un temps d'information pour les familles des différents dispositifs parentalité.
- **COMMISSIONS D'ORGANISATION** :

- 3 dates de rencontres : annulation de la réunion du 26 mars 2019 et de celle du 9 avril. Le 21 mai est maintenu pour effectuer une première organisation de l'après-midi.
- Référents : Anne Sophie Echard, Milan Prichystal, Pascale Salort, Lorena Agnese, Laurence Jeampierre, Renaud Detante, Isabelle Giambone, Corinne Bruniquel, Erika Chatillon, Céline Zandrini, Ingrid Alvarez, Audrey Thomas, Laurent Sabuco, Bernard Guillermo, ...

Il serait nécessaire de créer un sous-groupe de volontaires pour organiser cette après-midi récréative. Au sein des crèches, il est demandé aux directrices de monopoliser les agents (heures de travail récupérables) et les parents sur cette question.

• **ATELIERS :**

- Accueil
- Stands d'information des dispositifs et privilégier l'organisation du stand des parents en les mobilisant
- Ateliers cuisine : prévoir des pizzas ou autres collations pour le soir après 18h. Bernard Guillermo propose un atelier cuisine avec les ados
- Ateliers de jeux pour les maternelles et primaires : la compagnie des jeux de Lodève propose une intervention avec un grand jeu en bois à l'extérieur et des ateliers à l'intérieur avec trois animateurs, atelier d'imagination créative
- Ateliers de psychomotricité : Corinne Bruniquel propose de participer aux réunions de préparation pour l'installation de tapis de psychomotricité pour les enfants de 0 à 3 ans avec le personnel de crèche. Annick Lecêtre suggère la présence d'un psychomotricien. Nous sommes preneurs de toutes personnes qui pourrait se joindre à nous pour cette après-midi et sa préparation
- Ateliers jeux organisés par les ados avec Pascale Salort (jeux sur inscriptions, jeux rapides, etc.)

Chaque espace sera aménagé en fonction du public accueilli (cocooning pour les plus petits) et de l'activité proposée (espace imaginaire pour les ateliers créatifs)

<p><b>II - VALIDATION DE LA NOUVELLE VERSION DU GUIDE PRATIQUE</b>  <b>« ETRE PARENTS A LATTES » :</b></p>
--

Tous les encarts sont en place ; quelques rectifications de dernières minutes et nous lancerons l'impression.

- Numéroté les pages : **il y en a 15.**
- La page du milieu est à intervertir. **Ce sera fait pour la prochaine version.**
- Effectuer une communication sur le site de la Mairie de Lattes : **Tiphaine se charge de cette action**

## **Correction :**

**Page 1** Sur la page de garde, trouver des représentations d'adolescents pour les 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> personnages (garçon et fille). La représentation reste peu explicite

**Pages 2 et 3** L'horloge : proposition d'icônes sur chaque titre de l'horloge avec un rappel sur chaque dispositif correspondant dans les encarts Á celui des majeurs est à changer par une voiture, symbolisant le jeune majeur et le permis de conduire. L'icône 18 + prête à confusion de sens.

Cet icône doit être changée en page 4 (mairie de Lattes symbole du futur votant) et en page 8 (centre Nelson Mandela)

**Page 4**

- Encart mairie : icône des majeurs à changer (voiture)
- Encart du CCAS : enlever les Colibris et les Flamants
- Encart CIDFF : ajouter : « Permanences à la Maison de la justice une fois par mois »
- Encart MODERATO : ajouter : « tous les mercredis et vendredis de 9h à 12h et en soirée. Uniquement sur rendez-vous au 0678318575.

**Page 6**

- Encart du conseil départemental : ce dernier souhaite que le service de DPMIS apparaisse sur le résumé. Annick Lecêtre attend la validation de sa proposition.
- Encart de la CAF : enlever « Développement social local » et changer la phrase « les travailleurs sociaux de la Caf de l'Hérault accompagnent entre autre le ou les parents... »

**Page 7** • Encart de la crèche le Nid du Méjean : ce n'est plus 62 places mais 65 places.

**Page 9** • Encart de la crèche « Les Mésanges » : enlever « sauf les mercredis » et « 10 semaines » et noter « à partir de 18 mois jusqu'à 6 ans ».

• Encart de la micro-crèche « Vitamine » sur Maurin Á fait

**Page10** • Encart de la crèche « Les Libellules » : Ajouter après 4 ans « L'accueil bienveillant de l'enfant et de sa famille est l'axe central du projet pédagogique, travaillé en équipe. Notre priorité est de répondre au mieux aux besoins individuels du petit d'homme accueillie en collectivité. »

• Encart du Lieu d'accueil enfant parents « Les étoiles filantes » : lui donner un numéro personnel, éventuellement 22, et le rédiger ainsi :

Association « Jouons en ludothèques »

- Lattes Boirargues : dans les locaux de la crèche collective « Les Libellules », place Henri Augé. Séances de 14h à 18h les mercredis.

- Lattes centre : dans les locaux du Nid du Méjean par la rue des tambourins de 9h à 12h30 les samedis. Laisser la suite « Espace ... sans inscription ».

• A ajouter sur le plan de Lattes centre et celui de Boirargues. Encart de la maison de la justice à ajouter

• Enlever les encarts des Colibris et des Flamants Á fait

**Page** Plan de Lattes Centre

**12 et**

**13**

- Ajouter le numéro du LAEP à côté du Nid du Méjean

**Page**

**15 :**

- Ajouter le numéro du LAEP « Les étoiles filantes » (si possible sur l'annotation halte-garderie « les Colibris » qui va disparaître)

### III - NOM DU RESEAU LATTOIS (INFORMATION)

« Parentalité 34 » a la possibilité de commander un « roll up » au nom du réseau parentalité de Lattes, en vue de la prochaine journée départementale en novembre 2019 où les réseaux du département seront représentés, comme les années précédentes (mais en mieux ... !)



Le réseau départemental  
des acteurs  
du soutien à la parentalité

Réseau Lattois



Le modèle du roll up, sa présentation générale, n'est pas modifiable, mais nous pouvons choisir le nom du réseau :

"Réseau parentalité de Lattes", "Réseau parentalité Lattois", ... ou autre ...

Les élus sont d'accord pour « **Parentalité lattoise** ». Le logo de la commune ne peut pas être ajouté. La commande est mutualisée avec d'autres réseaux d'où l'urgence de la prise de décision.

### IV - INFORMATION SUR LA JOURNEE DEPARTEMENTALE

- Suite à la réunion à Parentalité 34 du vendredi 29 mars, Dany a pris connaissance du lieu « Saint-Jean-de-Védas, au Chais du Terral », magnifique lieu culturel. La date n'a pas encore été déterminée mais le mois de novembre est arrêté. Le jour choisi est le vendredi.

Les thèmes proposés :

- 1- « Parents d'aujourd'hui, qui êtes-vous ? »
- 2- « Parents performants/saturés. Quelles stratégies pour être parents ? »
- 3- « Autorité/bienveillante/parentalité positive co-éducation : quelles boussoles pour les parents ? »
- 4- « Parents parfaits pour enfant performants : se repérez dans la forêt d'éducation »
- 5- « **Parents (im) parfaits** »

Blandine Sagot ajoute l'intérêt de réfléchir sur la pression effectuée sur les parents dans leur rôle éducatif. « A-t-on le droit d'être maladroit malgré nos bonnes intentions ? »

- Dany suggère au service jeunesse d'effectuer une passerelle avec le service des ados de Saint-Jean-de-Védas et peut être une action ce jour-là. Tiphaine et Jorge Cumplido connaissent bien cette commune

## V - BILAN DE L'ACTION DE COMMUNICATION AUX PROFESSIONNELS SUR LA MEDIATION FAMILIALE

Le 14 mars a eu lieu une action de communication sur le thème de la médiation familiale, de 14h30 à 16h30 à Nelson Mandela. 19 professionnels participants et 2 intervenantes : Odile Chênerie et Christel Rambaud.

Contenu :

La médiation familiale : processus de construction ou de reconstruction du lien familial.

- Les principes et valeurs : confidentialité, respect mutuel, indépendance du médiateur, etc.
- Le médiateur familial est un professionnel qualifié en gestion des conflits
- Son rôle : favoriser la communication, faciliter la parole, apaiser le conflit afin de trouver des solutions mutuellement acceptables tout en privilégiant l'intérêt de l'enfant
- Quel public et quelle situation pour y recourir ? : couples en conflit, parents en difficulté avec leur adolescent, situations de succession, problématiques de prise en charge d'un parent âgé... Il faudra préciser que la médiation est possible en amont, pendant ou après un conflit et avant, pendant ou après une procédure judiciaire..
- Conditions : la médiation peut être conventionnelle ou ordonnée dans un contexte juridique : qu'est-ce qu'une médiation ordonnée et une injonction à la médiation ? Quelles sont les situations où la TMFPO (tentative de médiation familiale préalable ordonnée) est obligatoire ?
- Résultats : une médiation peut amener des changements et des accords satisfaisants pour tous et pouvant être homologués par un magistrat.
- Déroulement du processus après s'être informé gratuitement lors d'un entretien individuel ou commun
- Fréquence et durée des séances
- Financement d'une séance de médiation : barème CAF appliqué en fonction des revenus des personnes engagées dans le processus.



Aurélie Faure, directrice du Nid du Méjean, affirme que cette action de communication lui est utile au quotidien et oriente les familles vers ce dispositif fréquemment.

## VI PRESENTATION DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE LATTOIS (CLAS)

Ce dispositif est suivi par Corinne Huetter, conseillère municipale, déléguée aux affaires concernant le secteur adolescents, l'aide aux devoirs et l'Europe, et coordonné par l'animatrice, Patricia Palazzolo.

- Corinne Huetter présente le dispositif :

L'accompagnement à la scolarité, appelé C.L.A.S. est un dispositif gratuit, en dehors des temps scolaires. Ses actions sont centrées sur un temps d'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire, appelé temps d'expérimentation.

Il se déroule, le plus souvent, dans l'établissement scolaire de l'enfant, et ponctuellement dans les différentes structures communales, ALSH Nelson Mandela, Médiathèque, ...

Les établissements concernés sont les écoles élémentaires de Lattes et le collège Georges Brassens.

Les animateurs diplômés BAC + 2 et bénévoles interviennent 2 séances par semaine (les jours diffèrent suivant l'établissement), après le temps scolaire : une séance concerne directement les leçons et l'organisation du travail et l'autre l'apprentissage « détourné » par le jeu, activités culturels, artistique, ...

Avant tout, il s'agit d'un moment convivial, où la bienveillance des intervenants permet à l'enfant de prendre conscience de ses propres compétences qu'il pourra ainsi mettre à profit pour sa scolarité.

Les familles bénéficient également d'une écoute et d'un accompagnement facilitant la relation avec le corps enseignant.

- Parentalité 34 propose deux groupes de travail en 2019 dont un sur le C.L.A.S. le 26 mars à Marseillan. Ce dernier est annulé et reporté. A ce jour, la date n'est pas déterminée mais il serait judicieux d'y participer.  
Le contact est Christine Campana au 06 11 93 42 63 ou [contact@parentalité34.fr](mailto:contact@parentalité34.fr)

## VII - QUESTIONS DIVERSES

### a) Article dans le Latt'itudes

#### « Etre parents à Lattes »

La commune de Lattes renouvelle son engagement en partenariat avec le réseau départemental « Parentalité 34 » pour développer le réseau de soutien à la parentalité lattoise. La Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil départemental de l'Hérault, l'Ecole des Parents, le CCAS et le Pôle Echanges et Savoirs s'associent et proposent une après-midi festive autour du jeu, le samedi 8 juin 2019 de 14h jusqu'à 23heures. Le thème, « **Le plus beau jouet qu'un enfant puisse avoir est un parent qui s'assied par terre et joue avec lui** » est une suite logique liée à l'information faite le 23 mai 2018 sur « l'enfant et les écrans ».

Cette après-midi vous est offerte par les élus et les professionnels à l'espace Lattara. La compagnie des jeux de Lodève et l'association « Jouons en ludothèque » animeront cet évènement jusqu'à 18h, les adolescents proposeront de continuer la soirée par des jeux de société plus ou moins connus. Nous vous attendons avec vos enfants, vos parents et vos grands parents pour un grand moment de partage ludique.

**Cet article n'est pas paru dans le dernier Latt'itudes. Il faudra changer la date confirmée pour le Latt'itudes qui sera diffusé avant le mois d'octobre.**

### b) Action de communication à prévoir :

- **Le Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles de l'Hérault (CIDFF)** : est représenté sur la commune par une juriste, Ingrid Assier Cambournet. Cette dernière intervient au CCAS par le biais de permanences les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois et à la Maison de la Justice une fois par mois.  
Elle serait d'accord pour effectuer une action de communication aux professionnels.  
Ses disponibilités seraient les jeudis après-midis.
- **Le service des solidarités de Lattes et la PMI** seraient favorables, également, pour une action de communication auprès des professionnels. Le contact serait madame Isabelle Fèvre, responsable du service territoriale des solidarités ou Annick Lecêtre, responsable PMI de Lattes.

**La prochaine réunion sera programmée par le biais d'un Doodle dans un mois ou deux mois à 17h30 à Nelson Mandela.**

